

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018-2019

MRC de
La Matanie



*Fonds de développement
des territoires*

1. Mise en contexte

Il est de la responsabilité de la MRC de La Matanie d'assurer la gestion du Fonds de développement des territoires (FDT) que lui délègue le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). À cet effet, l'entente relative au FDT intervenue entre le MAMOT et la MRC de La Matanie indique que celle-ci doit produire un rapport annuel d'activités au bénéfice de la population de son territoire.

Ce rapport d'activités du FDT trace d'abord un bilan des activités réalisées en regard des priorités d'intervention du FDT de la MRC, et ce, entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019. Il comprend également un bilan financier des sommes utilisées. En conclusion, il fait état des retombées globales du FDT sur le territoire de la MRC au terme de la 4^e année de l'entente relative au FDT.

2. Bilan des priorités d'intervention 2018-2019

Pour chaque année de mise en œuvre de l'entente, le Conseil de la MRC de La Matanie adopte les priorités d'intervention du Fonds de développement des territoires. Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, le FDT a permis à la MRC de soutenir la mise en œuvre des huit grandes priorités d'intervention suivantes :

1. La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
2. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du Gouvernement;
3. Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services et de ressources humaines, matérielles et financières (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
4. Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise incluant l'économie sociale et les coopératives et la promotion de l'entrepreneuriat;
5. Le soutien au développement rural dans le territoire de la MRC;
6. Le soutien au développement, à l'accueil et à la promotion touristique;
7. Le développement de créneaux d'excellence qui contribuent au positionnement de La Matanie, notamment le secteur maritime, l'imagerie numérique et la culture, l'éolien, l'agriculture, la forêt et le tourisme;
8. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants :
 - pour améliorer ou offrir des milieux de vie sécuritaire et de qualité, notamment dans les domaines social, culturel, touristique, agricole, économique, technologique, environnemental et de la mobilité de la population;
 - pour viser l'attraction et la rétention de la ressource humaine (nouveaux arrivants et natifs) et répondre aux enjeux du vieillissement de la population;
 - pour encourager l'implication sociale, la solidarité et l'inclusion sociale;
 - pour développer, diversifier et consolider l'économie du milieu;

- pour favoriser l'émergence d'une économie plus verte basée sur les principes des 3RV, de l'économie circulaire et contrer les changements climatiques et leurs impacts;
- pour faire connaître et exploiter de manière durable nos richesses naturelles;
- pour mettre en valeur nos paysages et notre patrimoine.

Les prochaines sections du rapport d'activités présentent ce qui a été réalisé au 31 mars 2019 pour chacune des priorités du FDT.

2.1 La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire

a) Aménagement du territoire

Les activités en aménagement du territoire réalisées par la MRC ont été rendues possibles grâce à une contribution de 133 715,00 \$ du FDT. Les principales réalisations du service de l'aménagement et de l'urbanisme sont décrites ci-dessous.

Plan d'aménagement intégré des terres publiques intramunicipales

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) précise que toute MRC est tenue de maintenir en vigueur, en tout temps, un schéma d'aménagement et de développement (SAD). En 2017-2018, la MRC a complété la rédaction d'un plan d'aménagement intégré pour les terres publiques intramunicipales (TPI) dont elle assume la gestion. Celle-ci a fait l'objet d'une étude par différents ministères dont les ministères de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de l'Énergie et des Ressources naturelles et des Forêts, de la Faune et des Parcs. Des rencontres de travail et la préparation d'une version pour entamer la modification du SAD se sont amorcées au printemps 2019. La MRC profitera aussi de la modification de son SAD pour mettre à jour différentes données sur son territoire, dont la liste des ententes intermunicipales en vigueur, des territoires d'intérêts et des équipements importants.

Vers un premier énoncé de vision stratégique

La LAU précise également qu'une MRC doit maintenir en vigueur un énoncé de vision stratégique en lien avec les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels. Il s'agit de favoriser l'adhésion de la communauté à des cibles de développement qui intègrent le progrès social, la préservation de l'environnement, l'efficacité économique et le développement culturel. En 2018, la MRC a entrepris la réalisation d'un premier énoncé définissant La Matanie souhaitée par le milieu dans un horizon 2030. Une première consultation des partenaires a été réalisée en mai. Celle-ci a permis de rédiger un projet d'énoncé de vision stratégique lequel a été soumis à la consultation des municipalités à l'hiver 2019. La firme Info ressource a été mandatée pour réaliser un sondage à la fin de l'hiver pour valider les priorités et les préoccupations de la population. Les consultations publiques sur le projet ont été tenues au printemps 2019 et son adoption est prévue en juin.

Plan directeur intégré de la rivière Matane

En 2017-2018, le service de l'aménagement du territoire a réalisé la phase 1 du plan directeur intégré de la rivière Matane, notamment afin d'en valoriser le potentiel récréotouristique. Cette première phase visait le tronçon de la rivière compris entre le parc des Îles et l'embouchure de la rivière. En 2018, dans la continuité des travaux réalisés, la ville de Matane a invité la MRC à collaborer à la détermination d'un plan directeur architectural pour son centre-ville. Les professionnels de la MRC ont participé aux diverses rencontres de travail animées par les Ateliers Pierre Thibault.

Zone industrialo-portuaire (ZIP) de Matane

Le service de l'aménagement et de l'urbanisme s'est engagé dans l'établissement d'une planification de développement de la ZIP de Matane. Il s'est également largement impliqué dans la réalisation d'études. Principalement, de l'expertise a été fournie afin de supporter le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation dans la rédaction du devis de services professionnels pour la deuxième phase de caractérisation des milieux hydriques et humides. L'objectif était de déterminer avec précision l'emplacement des

milieux humides afin de simplifier le travail d'éventuels promoteurs industriels. Le service a aussi participé aux différentes rencontres en lien avec le plan de développement de la ZIP, notamment en matière de prospection économique et en lien avec les besoins des usagers du port de Matane.

Analyses thématiques

Le service de l'aménagement et de l'urbanisme a réalisé deux rapports d'analyse concernant les développements minier et agricole afin d'orienter d'éventuelles modifications au SAD.

Le premier rapport s'inscrit dans le cadre de la modification de la *Loi sur les mines*. Depuis le 14 décembre 2016, les MRC peuvent délimiter des territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM) dans leur SAD. Un territoire incompatible avec l'activité minière est un espace délimité dans lequel la viabilité des activités serait compromise par les impacts engendrés par l'activité minière. En 2018, le service a réalisé un portrait du potentiel minier et des droits ou titres présents sur le territoire. En fonction de différents scénarios de délimitation de TIAM, il a évalué leurs impacts sur les activités d'extraction existantes et potentielles. En Matanie, il s'agit essentiellement de concilier les avantages de l'interdiction de l'activité minière, laquelle inclut les substances minérales de surface ainsi que les besoins des municipalités et entreprises en sable et en gravier.

Le deuxième rapport fait suite à la fin du moratoire sur les demandes d'autorisation résidentielle à portée collective dans la zone agricole permanente et à la publication d'un guide à l'intention des MRC par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Afin d'évaluer le potentiel de délimitation de nouveaux îlots déstructurés en Matanie, le service de l'aménagement et de l'urbanisme a recensé les concentrations de terrains résidentiels en zone agricole. Pour chaque concentration (îlot déstructuré potentiel), les critères de la CPTAQ ont été appliqués, soit ceux découlant du guide et de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*. Cette analyse a permis d'identifier les territoires potentiels pour la création d'îlots déstructurés et d'estimer la possibilité de nouvelles résidences en zone agricole. En parallèle, les retombées des premiers îlots déstructurés délimités en 2009 ont été évaluées à partir des données des différentes municipalités sur les permis de construction.

Sécurité civile

Le service de l'aménagement et de l'urbanisme a collaboré avec le service régional de sécurité incendie dans le cadre des travaux visant la mise en place d'un protocole local d'intervention d'urgence en Matanie. Il a offert son expertise afin d'identifier les principaux générateurs de risques et usages présents sur le territoire forestier. Il a joué un rôle actif dans la détermination et l'identification des points de rencontre des services d'urgence lors d'intervention en milieux isolés. Il a aussi coordonné la production d'une nouvelle signalisation qui devrait être installée avant l'été 2019. Ce mandat se poursuit avec la mise à jour des données du plan de sécurité civile du territoire non organisé (TNO) de Rivière-Bonjour.

Révision de la réglementation des TNO

Le service a complété la révision de la première génération des règlements d'urbanisme des TNO. En plus d'être concordants avec le SAD, les nouveaux règlements incluront la gestion du TNO aquatique et seront plus adaptés à la réalité du territoire forestier public. L'adoption des règlements révisés s'effectuera au printemps 2019.

Développement agricole

La MRC de La Matanie a mis sur place un département conseil en ce qui a trait au développement agricole. En effet, nous avons procédé à l'embauche d'une ressource comme conseillère agricole.

Aussi une entente avec L'ARTERRE a été établit. Il s'agit de la mise en place d'un service de maillage entre cédants et repreneurs non apparentés. Le but est de faciliter la relève et le démarrage d'entreprises agricoles sur le territoire de la MRC. L'entente pour 2018-2019 était de 4 513,00 \$ et les sommes ont été versées par le FDT.

Transport

Un investissement, par le FDT, a été fait dans le transport collectif au montant de 25 000 \$. Le but était d'augmenter l'offre des circuits et d'allonger les heures du service. De plus, nous avons pu offrir le transport gratuit pour les jeunes et diminuer les délais de réservations pour les utilisateurs du Cégep.

b) Développement territorial

Dans l'exercice de sa compétence en développement local et régional, la MRC de La Matanie a conclu des ententes afin de se concerter à l'échelle du Bas-Saint-Laurent avec les différentes MRC ainsi que différents partenaires de la société civile. Un montant de 20 997,50 \$ a été versé au Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent. Le CRD a notamment permis la signature d'ententes sectorielles lesquelles sont présentées à la section suivante.

2.2 L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement

Dans une volonté de mettre en place des mesures visant à améliorer et à accentuer la concertation et les actions favorisant le développement des arts et des lettres sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, le Conseil des arts et des lettres du Québec, les huit (8) MRC du Bas-Saint-Laurent et les villes de La Pocatière, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup et Mont-Joli ont signé une entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité du Bas-Saint-Laurent. Cette entente, dont la première année débute en 2016-2017, prévoit une contribution financière de 13 200 \$ de la MRC de La Matanie, et ce, jusqu'au 31 mars 2019.

Dans le but de soutenir financièrement les services de travail de rue présentement déployés dans les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2019, le Collectif régional de développement du BSL, les Centre intégré de santé et de services sociaux du BSL et les huit MRC ont signé une entente de partenariat. Cette entente prévoit une contribution minimale de 25 000 \$/année de la MRC de La Matanie, et ce jusqu'au 31 mars 2019. En juillet 2017, la MRC a signé une entente avec le ministère

de la Sécurité publique du Québec permettant de bonifier le service de travail de rue sur le territoire. Cette entente prévoit une contribution financière de 37 500 \$ du MSP pour l'année 2016-2017 et une contribution de 27 500 \$ pour les années 2017-2018 et 2018-2019.

Afin de développer l'entrepreneuriat social, les MRC du Bas-Saint-Laurent et le ministère de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation ont convenu d'une entente spécifique pour supporter le travail du Pôle d'économie social du Bas-Saint-Laurent. Pour l'année 2018-2019, une somme de 1 894 \$ a été engagée dans le FDT de la MRC de La Matanie.

Afin de supporter la commercialisation des produits bioalimentaires du Bas-Saint-Laurent, les MRC du Bas-Saint-Laurent et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ont convenu d'une entente sectorielle. Pour l'année 2018-2019, une somme de 9 472 \$ a été versée.

Un versement de 3 000 \$ a également été fait aux Saveurs du BSL.

2.3 Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services et de ressources humaines, matérielles et financières

L'équipe de développement rural accompagne les municipalités dans la mise sur pied d'initiatives visant le partage de ressources humaines et/ou matérielles. À l'est du territoire, une coordonnatrice accompagne les municipalités de Sainte-Félicité, Saint-Adelme, Saint-Jean-de-Cherbourg et Grosses-Roches dans le renforcement et la mise sur pied de projets ayant des retombées économiques pour le secteur. L'expertise offerte permet de maintenir actif le comité de suivi du projet, de procéder à une évaluation évolutive et de veiller à la pérennité de celui-ci.

La Table de concertation en développement rural (TCDR) réunissant les comités de développement local continue également ses activités. La TCDR permet de partager, d'avoir une ouverture d'esprit, d'échanger de nouvelles idées. En 2018-2019, les participants

ont échangé sur des enjeux de développement de nature territoriale, notamment en participant à une journée de mobilisation qui s'est tenue le 2 juin 2018 sous le titre : « Mieux se connaître, mieux travailler ensemble ». Le coût de l'activité a été de 4 631,50 \$.

Aussi, depuis 2016, la Table en loisirs de La Matanie est pilotée par une conseillère en développement rural et d'autres partenaires tels que l'URLS, le CISSS-BSL et COSMOSS. Quelques collaborations entre municipalités sont issues de cette Table. La campagne de promotion d'activités hivernales « Ski s' passe en Matanie » a été de retour en 2019 pour une 2^e édition qui a encore connu un bon succès. Par ailleurs, la Table en loisirs chapeaute l'activité « Rallye intermunicipal » visant à faire découvrir le territoire aux citoyens de La Matanie.

Les conseillères en développement rural sont disposées à soutenir les municipalités pour toute autre forme de partage.

2.4 Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise, incluant l'économie sociale et les coopératives, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat

Le service de développement économique offre des services-conseils aux promoteurs et aux entreprises de La Matanie. À cet effet, une aide professionnelle est apportée pour la rédaction d'un plan d'affaires et de prévisions financières. Le service collabore avec différents partenaires à la recherche de financement et au montage financier. Dans une vision de consolidation et de développement de projets sur le territoire, l'équipe économique gère une cellule de mentorat d'affaires et assure un suivi en entreprise. La promotion et la sensibilisation à l'entrepreneuriat sont au cœur des priorités du service.

Voici quelques-unes des actions réalisées par la MRC au 31 mars 2019 :

- Coordination de la mesure Soutien au travail autonome (programme de Services Québec);
- Gestion de la cellule de mentorat de La Matanie (membre du Réseau M);
- Responsable local du Défi OSEntreprendre (volet création d'entreprise);

- Mise en place de l'outil en ligne « Indice de Complexité Économique ». Projet réalisé en collaboration avec le MEI. Versement de 6 168,00 \$ en 2018-2019 sur un montant total de projet de 173 256 \$.
- Collaboration avec une firme externe concernant la stratégie d'image de marque au coût de 7 236,83 \$.

De plus, la MRC a apporté un soutien financier et technique aux projets suivants :

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet (\$)	Montant accordé (\$)
L'Équipe Rénovation	Relève d'entreprise	293 000 \$	8 000 \$
Mode Ézé Plus	Aide à la commercialisation (site web transactionnel)	28 800 \$	2 000 \$
Atelier A à Z.	Démarrage d'entreprise de services	160 740 \$	2 000 \$
Fumoir M. Chassé	Aide en expertise professionnelle (plan mkt)	2 850 \$	2 360 \$
Coopérative de Solidarité Santé des gens d'Ici (entreprise d'économie sociale)	Consolidation (Foire emploi pour recrutement médecin)	3 037 \$	600 \$
Les Ateliers Léopold-Desrosiers (entreprise d'économie sociale)	Projet d'expansion (acquisition d'un séchoir à bois)	100 000 \$	3 000 \$
Mlle Lily	Aide à la commercialisation du programme	7 800 \$	3 900 \$
La Fabrique	Embouteillage bières de microbrasserie	615 000 \$	10 000 \$
Éole en musique	Aide pour expertise professionnel pour transfert de direction	10 500 \$	8 400 \$
Société Patrimoine Matane	Expertise professionnelle	2 500 \$	1 250 \$

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet (\$)	Montant accordé (\$)
Fonds d'innovation et de développement économique local de la Matanie (FIDEL)	Matane destination gourmande!	16 000 \$	3 000 \$
Festival country de Matane	26 ^e édition du festival – aide à la promotion	66 000 \$	2 000 \$
Comité de revitalisation du centre-ville de Matane	Festin de rue (événement)	42 000 \$	2 000 \$
Corporation de développement de Saint-Léandre	Fête du village	3 820 \$	500 \$
Organisation Tournoi Matane	En septembre, La Matanie est Hockey!	47 305 \$	2 000 \$
NG Logistique	Conférence de la médaillée olympique Charline Labonté	8 250 \$	500 \$
Traversées de la Gaspésie	Traversée de la Gaspésie	374 000 \$	2 000 \$
Club Optimiste de Matane	Opti-Neige (fête hivernale)	25 000 \$	500 \$
NG Logistique	Conférence de Guillaume Lavoie	10 000 \$	500 \$
Montant accordé			54 510,00 \$

Aux montants versés en aide financière aux entreprises, s'ajoute la masse salariale des conseillers aux entreprises pour un montant de 120 477,75 \$.

2.5 Le soutien au développement rural dans le territoire de la MRC

Le soutien au développement rural sur le territoire de la MRC comprend des services d'accompagnement, de conseil, d'animation et de mobilisation du territoire. En plus, d'offrir une aide technique aux municipalités rurales et comités locaux, les conseillères en développement rural entretiennent différents liens avec les organismes et institutions des secteurs sociocommunautaires, touristiques, de la santé et de l'éducation et participent à plusieurs tables de concertation qui traitent d'enjeux territoriaux. Parmi les dossiers de nature territoriale travaillés cette année :

- Suivi du Plan d'action MADA de la MRC et des plans d'actions MADA locaux et collaboration à divers projets : Salon des Aînés Actifs en Action 2019, projet Flambeaux de La Matanie, comité Habitation et milieu de vie, projet Chouette Sac;
- Prise en charge de la mobilisation des partenaires locaux pour la nouvelle Alliance pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent 2017-2023;
- Participation à la rédaction de l'énoncé de vision stratégique de la MRC;
- Accompagnement d'organismes dans la recherche de financement pour leur relocalisation : Cuisine collective de la région de Matane et le Regroupement des femmes de la région de Matane;
- Lancement des politiques familiales municipales pour 8 municipalités sur le territoire et la MRC de La Matanie et mise en place des comités de suivi;
- Concertation pour la mise en place d'un projet jeunesse en lien avec la rétention des étudiants du cégep de Matane;
- Accompagnement d'entreprises d'économie sociale : démarrage de Vire-Vent Espace famille de La Matanie et Relais Santé pour un projet-pilote de tri et de récupération des textiles invendus.

Aussi, parmi les dossiers de nature locale travaillés cette année, notons :

- Accompagnement dans la recherche de financement pour la construction d'une résidence pour personnes âgées en légère perte d'autonomie à Saint-Ulric;

- Suivi avec l'Association des chasseurs et pêcheurs Cherbourg-Dalibaire pour le développement récréotouristique du territoire des Méchins;
- Accompagnement à la mise en place du centre socioculturel Le Jubé à Saint-Léandre;
- Concertation pour l'embauche d'une coordonnatrice en loisir intermunicipal pour Baie-des-Sables et Métis-sur-mer;
- Recherche de financement pour le maintien et le développement des infrastructures municipales à Saint-René-de-Matane;
- Mise sur pied d'un jardin communautaire à Sainte-Paule;
- Accompagnement à la mise en place des cafés-rencontres pour les aînés à Sainte-Félicité et à Sainte-Paule;
- Accompagnement pour l'aménagement du parc intergénérationnel et d'un sentier de randonnée;
- Concertation pour le déploiement d'un projet intermunicipal de revalorisation des textiles avec les Chiffonniers de Saint-Jean-de-Cherbourg et de Saint-Adelme;
- Recherche de financement pour le Café du Havre de Grosses-Roches.

En somme, la MRC, en collaboration avec ses partenaires, offre un soutien technique d'accompagnement des municipalités et des collectivités dans leur développement socio-économique par l'animation du territoire, la connaissance et l'analyse du territoire ainsi que l'expertise technique. Aux montants engagés en aide financière par le FDT, s'ajoutent les frais de la masse salariale du service de développement territorial au montant de 152 966,00 \$.

2.6 Le soutien au développement, à l'accueil et à la promotion touristique

Au cours de l'année 2018-2019, la MRC de La Matanie a consacré 105 000 \$ via le FDT pour le développement et la promotion touristique. La contribution du FDT a permis de :

- Répondre à toutes demandes techniques (soutien, accompagnement, recherche) provenant des entreprises ou organismes touristiques et des municipalités du territoire : un peu plus d'une quarantaine de demandes et projets ont été traités;

- Développer le tourisme d'affaires et participer aux deux bourses de l'Association des professionnels en congrès du Québec : dix-neuf événements et congrès de plus de quarante nuitées ont été reçus en Matanie;
- Coordonner et animer une table de concertation en tourisme;
- Développer une planification sommaire relative au potentiel de valorisation du saumon de l'Atlantique dans le cadre de la reconstruction du barrage de Matane;
- Améliorer la connaissance du territoire et de ses attraits par la réalisation de travaux d'inventaire sur le terrain;
- Implanter progressivement un concept de signalisation et d'aménagement des accès au fleuve;
- Contribuer au développement et au déploiement de la campagne de promotion « Matane destination gourmande »;
- Collaborer à la stratégie d'attractivité et de rétention des nouveaux arrivants par la production d'images vidéo;
- Recenser, documenter et promouvoir l'offre touristique de La Matanie sur divers médias (Facebook, Instagram, YouTube);
- Gérer et mettre à jour les outils de promotion touristique et la vente d'espaces publicitaires (guide et site web);
- Participer aux activités de l'Association touristique régionale de la Gaspésie et du réseau d'accueil gaspésien;
- Planifier, organiser et coordonner la gestion du Bureau d'accueil touristique de La Matanie;
- Organiser l'accueil et la tenue d'activités dans le cadre de l'événement la Traversée de la Gaspésie (TDLG);
- Organiser le lancement de la saison touristique.

2.7 Le développement de créneaux d'excellence qui contribuent au positionnement de La Matanie, notamment le secteur maritime, l'imagerie numérique et la culture, l'éolien, l'agriculture, la forêt et le tourisme

À travers ses politiques d'investissement, la MRC de La Matanie a contribué au développement des créneaux d'excellence visés pour l'année 2018-2019 en soutenant les projets structurants. Ces projets se retrouvent dans la section suivante.

Les autres créneaux d'excellence ont tout de même été accompagnés de différentes façons, soit via d'autres fonds locaux ou par de l'accompagnement technique.

2.8 La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants

Pour encadrer la gestion de son FDT, la MRC de La Matanie s'est dotée d'une *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) pour améliorer les milieux de vie*, notamment dans les domaines social, communautaire, culturel, économique et environnemental. Plus précisément, la *PSPS* encadre les dépenses liées à une mesure destinée à soutenir les projets structurants.

Pour définir un cadre destiné aux projets structurants pouvant faire l'objet d'un financement par le FDT, la MRC de La Matanie a instauré les trois programmes suivants :

- 1) Le *Programme de développement des communautés – volets intermunicipal et territorial*, lequel comprend le support aux projets structurants territoriaux;
- 2) Le *Programme de développement des communautés – volet local*, lequel comprend le support aux projets structurants locaux;
- 3) Le *Programme de soutien à la vitalité rurale*, lequel vise à favoriser la prise en charge de l'animation et de la mobilisation des communautés par les comités de développement local

Pour cette année, la MRC a affecté la somme de 124 234,76 \$ pour le soutien de projets structurants locaux :

PROJETS STRUCTURANTS LOCAUX			
Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Club des 50 ans et plus de Grosses-Roches	Achats équipements	2 263,81 \$	1 500,00 \$
Municipalité de Grosses-Roches	Embauche d'une personne en loisir et babillard extérieur	41 000,00 \$	2 461,08 \$
Association du Lac du Portage	Développement du parc et sécurité du Lac	5 496,33 \$	3 850,00 \$
Corporation de développement local de Sainte-Paule	20 ^e anniversaire Chasse aux faisans	23 732,90 \$	3 500,00 \$

PROJETS STRUCTURANTS LOCAUX			
Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Municipalité de Baie-des-Sables	Ameublement et équipements pour le centre communautaire	10 483,98 \$	6 400,00 \$
Comité des loisirs de Saint-Ulric	Terrain de volleyball de plage	6 944,07 \$	5 555,25 \$
Corporation des loisirs de Saint-Adelme	Construction d'une entrée au centre communautaire	4 492,25 \$	3 500,00 \$
Théâtre du Bedeau	Pièce de théâtre Les Voisins	3 960,89 \$	2 900,00 \$
Comité Les P'tits Léandre	Approvisionnement en eau (patinoire, serre et jardin)	3 276,79 \$	1 520,00 \$
Corporation de développement de Saint-Léandre	Nouveau sentier Grotte des fées 2018	12 475,02 \$	4 000,00 \$
Regroupement des organismes populaires de Saint-Léandre	Achat équipement pour le centre communautaire	2 778,79 \$	2 000,00 \$
Comités de développement locaux (10)	Mesure de soutien à la vitalité rurale	30 000,00 \$	30 000,00 \$
Municipalité de St-Adelme	Réfection toiture centre municipal	17 131,27 \$	6 400,00 \$
Club des 50 ans et +	Célébration 45 ^{ième} anniversaire	2 216,79 \$	1 773,43 \$
Corporation Lire La Mer	Réinstallation du Musée	7 789,92 \$	4 000,00 \$
Espace F	Équipement numérique	68 303,00 \$	5 000,00 \$
Club de Yacht	Réfection de La Marina	426 347,00 \$	15 000,00 \$
Sentier International des Appalaches	Développement services guidés	10 897,86 \$	6 500,00 \$
Municipalités de Les Méchins	Aventures Marines des îlets	19 749,80 \$	3 375,00 \$
Mun. Ste-Félicité, St-Adelme, St-Jean	Coordonnateur en loisirs – an 3	41 000,00 \$	15 000,00 \$
Montant accordé			124 234,76 \$

Pour cette année, la MRC a versée la somme de 135 000 \$ pour le soutien de projets structurants territoriaux, incluant les collaborations spéciales :

PROJETS STRUCTURANTS TERRITORIAUX			
Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Vire-Vent Espace Famille de La Matanie	Aménagement du local	112 180,91 \$	13 250 \$
Corporation de développement local de Saint-Léandre	Centre socio-culturel Le Jubé – démarrage	5 441,62 \$	1 750 \$
Ville de Matane	Effroyable défilé 2.0_2018	51 427,10 \$	15 000 \$
MRC de La Matanie	SANAM	62 691,40 \$	15 000 \$
FIDEL de La Matanie	FIDEL	311 000,00 \$	75 000 \$
Évènement PHOS	PHOS 2018 (6 ^e édition)	207 774,00 \$	15 000 \$
		Montant accordé	135 000 \$

La *PSPS* a donc pour but de favoriser le développement des communautés pour qu'elles soient dynamiques en misant sur un développement durable susceptible d'améliorer la condition et la qualité de vie de la population.

3. Conclusion

La MRC de La Matanie a versé un total de 947 016,34 \$ dans le cadre du FDT 2018-2019. Ce quatrième bilan s'inscrit dans la continuité de ce qui a pu être implanté lors des trois premières années. La MRC de La Matanie entend poursuivre sa vision d'un territoire où les partenaires du développement travaillent ensemble, de façon concertée, autant à l'échelle territoriale que locale, et où ceux-ci ont une vision commune affirmée du développement.

Pour l'année 2019-2020, la MRC de La Matanie, fière du travail accompli pour l'élaboration de son énoncé de vision stratégique compte poursuivre ses efforts dans l'attractivité et la rétention afin de répondre aux nombreux défis liés à la démographie sur son territoire, et ce, en collaboration avec les leaders locaux.

Vous trouverez, ci-dessous, un tableau des sommes engagées mais non versées à ce jour :

SOMMES ENGAGÉES – NON VERSÉES			
Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Corporations de développement local	Mesure de soutien à la vitalité sociale	30 000,00 \$	30 000 \$
Ville de Matane	Travaux de réfection de la tour du phare	215 001,26 \$	6 400 \$
Municipalité de Ste-Paule	Acquisition matériel centre communautaire	6 813,93 \$	5 450 \$
Club des 50+ de Grosses-Roches	Amélioration des équipements	6 905,14 \$	5 500 \$
Comité de développement de Grosses-Roches	Signalisation Café du Havre	26 444,43 \$	2 116 \$
Municipalité de Les Méchins	Remplacement de l'éclairage au centre sportif	16 279,65 \$	12 800 \$
Comité de L'Entre Gens de St-Ulric	Construction Rés. Entre-Gens St-Ulric	3 155 145,00 \$	20 000 \$

SOMMES ENGAGÉES – NON VERSÉES			
Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Cuisine collective Région de Matane	Relocalisation de la cuisine collective	700 000,00 \$	40 000 \$
Maison des Jeunes – Refuge Jeunesse	Maison des jeunes de Ste-Félicité	30 348,22 \$	5 000 \$
L'Alt Numérique	Alt-Numérique	224 000,00 \$	20 000 \$
Fidel de La Matanie	Fidel – Développement des entreprises	311 000,00 \$	50 000 \$
Carrefour Jeunesse Emploi	Place Aux Jeunes	4 350,00 \$	4 350 \$
Fondation du Cégep de Matane	Transport des étudiants – an 3 de 3	25 000,00 \$	10 000 \$
Entente sectorielle dév. Économie Sociale	MESI, Pôle, MRC BSL	65 000,00 \$	1 894 \$
Développement agricole	Poste de conseiller agricole	43 175,00 \$	37 500 \$
Démarches PFM et MADA		67 240,00 \$	14 740 \$
	Montant total engagé :		265 750 \$

Ce rapport d'activités 2018-2019 du Fonds de développement des territoires (FDT) de La MRC de La Matanie a été présenté aux membres du Conseil et adopté lors de la séance du 19 juin 2019.

Le document est disponible pour les citoyennes et citoyens par l'entremise du site Internet de la MRC (www.lamatanie.ca).